

<http://levenissian.fr/Delocalisations-cachez-ces>



Délocalisations : cachez ces rapports que l'on ne saurait voir !

- Internationale - Rencontres internationalistes -

Date de mise en ligne : jeudi 5 mai 2005

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Depuis quelques mois, les ministres de la Cohésion sociale et du Travail sont en possession de trois rapports alarmants sur les délocalisations. Des documents très révélateurs aussi des dangers d'un certain type de construction européenne fondé sur le fameux principe de l'eurosocialisme la concurrence libre et non faussée l'eurosocialisme , mais ces rapports ne seront pas dévoilés avant le 29 mai.

- Le premier, du cabinet Altedia pour Jean-Louis Borloo, est le fruit d'une enquête auprès des entreprises ayant délocalisé. Cette étude non rendue publique l'eurosocialisme souligne, selon Le Monde, le caractère massif des transferts d'activité en Europe de l'Est et dans les pays émergents l'eurosocialisme . La recherche d'un plus bas coût du travail constitue l'une des premières motivations des employeurs.
- Une autre étude, commandée par la commission des Finances du Sénat, confirme, chiffres à l'appui, la gravité de la situation. Réalisée par le cabinet Katalyse, cette étude prévoit, dans les cinq prochaines années (de 2006 à 2010), l'eurosocialisme la délocalisation de 202 000 emplois de services, soit 22% de la création nette d'emplois salariés au cours des cinq prochaines années l'eurosocialisme . Ce serait surtout au sein de l'Europe que se livrerait ce jeu de massacre, ce qui confirme que loin de s'y opposer, la construction européenne telle qu'elle s'organise tend au contraire à le favoriser.
- Le troisième rapport, réalisé à la demande du ministère du Travail par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), n'a pas, lui non plus, été rendu public. Il explique en fait dans le détail comment les entreprises s'appuient sur les règlements de l'Union pour se livrer à leur exercice favori : le dumping social, la mise en concurrence des salariés en profitant des différentiels entre la France et d'autres pays. Il souligne le développement de l'eurosocialisme délocalisation sur place l'eurosocialisme : plutôt que de transférer une activité à l'étranger, l'employeur fait venir en France des travailleurs d'un pays où le coût du travail est particulièrement bas pour remplacer la main-d'œuvre locale ». En principe, le travailleur étranger devrait être soumis au droit du travail du pays d'accueil. Mais, l'eurosocialisme pour éviter les complications administratives l'eurosocialisme , des dérogations rendent cette règle inopérante. Le résultat est que déjà des entreprises françaises font appel à une main-d'œuvre étrangère payée aux tarifs des pays d'origine. C'est notamment le cas dans le bâtiment et les travaux publics, mais France Télécom, par exemple, utilise volontiers cette méthode. La directive Bolkestein, mise entre parenthèses le temps du référendum, est en réalité déjà appliquée avant que ce type de déréglementation devienne généralisé.

Ce rapport conclut que l'eurosocialisme La question fondamentale reste celle de l'effectivité du contrôle et des risques élevés de travail illégal, de dumping social et fiscal, de distorsion de la concurrence l'eurosocialisme , mais puisque la directive Bolkestein, même « revisitée », conclura de toute manière que les procédures de contrôle doivent être confiées au pays d'origine, on voit mal comment cette difficulté relevée par le rapport de l'IGAS pourrait être résolue !

Des informations à diffuser le plus largement d'ici au 29 mai

diffusé par roger romain (roger.romain chez skynet.be)